

# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire d'ARHISTEL du vendredi 31 janvier 2025

## Présents (14) :

- |                      |                      |                           |                           |
|----------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|
| - Jean-Jacques BAUD, | - Denis BONHOMME,    | - Robert BONNEAU,         | - Jean BRISSON,           |
| - Marc COEUR,        | - Gérard DESPLOBINS, | - Michel DURAND,          | - Mallory DUVIVIER,       |
| - Guy FLEURY,        | - Jacques GROUSSET,  | - Marie-Martine KLINGLER, | - Jean-François LIANDIER, |
| - Bernard MATHAUD,   | - Armand THOMAS.     |                           |                           |

## Préambule

- Le CA d'ARHISTEL vous remercie de votre participation aux travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Avant d'ouvrir la séance, nous devons vous demander de bien vouloir excuser :

- Monique BRICAULT, Annie LARROUY, Jeanine VALOIS, Philippe BROTHIER, Michel BUGNET, Renaud CORVEZ, Jean GIRAUD, Patrick MAMO, Alain GIBERT (Président de la FNARH).
- L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 16h30.

## Rapport moral et d'activité de l'année 2024

Cette année a encore été perturbée par nos incessantes recherches de locaux pérennes et les différentes périodes d'indisponibilités personnelles qui ont pu nous toucher physiquement et moralement.

### **1. Locaux**

- Nous louons un local à Chasseneuil depuis 2005, dont le loyer, compensé par les subventions de notre tutelle (la FNARH), est trop coûteux. De plus, cette année, le propriétaire nous a coupé l'eau, ce qui a diminué nos charges, mais détérioré nos conditions de travail (ce qui explique, entre autres, la diminution de notre activité à cette adresse). Nous avons obtenu de pouvoir quitter ce lieu à notre guise, mais devons trouver une structure équivalente à moindre coût si nous voulons conserver intacte cette collection.
- Nous bénéficions d'un local, au 15 rue de Nimègue, mis gracieusement à notre disposition depuis 2014 et depuis notre délogement du « sous-marin » situé boulevard de l'Europe. Ce bâtiment va faire l'objet d'une rénovation, ce qui nous contraint à en évacuer tout notre matériel. Mais, malgré la réitération de nos demandes, Ekidom nous refuse de nous y reloger, ni de nous trouver un bureau équivalent ailleurs. Nous avons accepté une proposition de conserver nos armoires et documents dans un box à St Eloi.
- Nous recherchons donc de nouveaux locaux pour conserver le matériel, le restaurer et le présenter au public. Nous souhaitons aussi un local proche pour nous réunir et effectuer les travaux administratifs. Cette année, nous avons continué de prospecter en ce sens, sans succès pour l'instant :
  - Sur signalement de Robert, nous avons demandé des détails sur un garage à Fontaine le Comte
  - Guy s'est renseigné à propos de l'ancienne caserne de Jaunay Marigny.
  - Armand nous a fait part de la restructuration de l'ancienne école de Montmidi.
  - Nous continuons de solliciter Ekidom pour un local associatif à Poitiers
  - Nous sommes intervenus auprès du service de la mairie de Poitiers qui aide les associations.
  - Nous avons préparé un dossier de candidature pour utiliser des surfaces dans l'ancienne caserne des pompiers.

Les 1ères démarches sont donc restées sans suite et les dernières sont en cours.

### **2. Travaux internes**

- La dernière Assemblée Générale d'Arhistel a eu lieu le 2 février 2024.
- Arhistel compte 26 adhérents dont 22 employés d'Orange (actifs ou retraités).
- Nous avons organisé 2 CA physiques, mais consultons régulièrement tous les membres du CA par messagerie.
- Nous vérifions mensuellement la comptabilité.
- Nous avons modifié la composition du bureau et fait validé cette modification en préfecture et auprès de tous nos interlocuteurs.
- Nous avons renouvelé notre adhésion à la FNARH et au CAC (2 fois à cause de leur changement de date d'abonnement) et le bail gratuit de Nimègue.
- Nous avons encore reçu et classé de nouveaux matériels.
- Nous avons acheté un disque dur et des clés USB pour sauvegarder nos courriers et pièces comptables.
- Jacques a acheté un téléphone ancien après accord du CA.
- Nous avons émis 2 bulletins baptisés « infos adhérents ».
- Nous mettons à jour le site internet qui possède maintenant un compteur et dénombre plus de 2000 visites.

### **3. FNARH**

- Nous adhérons depuis plus de 20 ans à la FNARH, avec laquelle nous signons chaque année une nouvelle convention.
- Nous transférons aux adhérents toutes les communications émises par la FNARH.
- Jacques a participé à l'AG de la FNARH le 17 mai par téléphone.
- Nous avons transmis à la FNARH les données comptables et d'activité réalisées et prévues chaque semestre.
- Un article de Jean-François sur Jean Antoine Fulgence Gigounous de Verdon, directeur du télégraphe d'Angoulême, inspecteur des lignes télégraphiques est paru dans le cahier de la FNARH n°149 en janvier.

### **4. Divers**

- Arhistel possède toujours une vitrine de démonstration dans le hall du bâtiment d'Orange rue Salvador Allende.
- Nous avons été contacté par le directeur d'une école du Maine-et-Loire qui souhaitait évoquer l'histoire des communications. Nous lui avons répondu favorablement mais il a renoncé en raison de notre éloignement et de son manque de budget.
- La mise à jour de notre site internet permet de renseigner sur nos actions (comme l'invitation à l'AG par exemple).
- Le maire de St Amand de Boixe souhaite mettre en valeur les vestiges d'une tour Chappe implantée dans sa commune. Il a demandé l'expertise de Jean-François et devra revenir vers nous quand il aura pris ses décisions avec son conseil municipal.

*Le rapport moral et d'activité de 2024 est soumis au vote de l'Assemblée Générale*

*il est adopté à l'unanimité des membres présents.*

#### **Rapport financier 2024**

- Le bilan présenté couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.
- Le CA propose de maintenir le montant de la cotisation à 10,00 € en 2026.

*Le rapport financier 2024 est soumis au vote de l'Assemblée Générale :  
il est adopté à l'unanimité des membres présents.*

#### **Rapport d'orientation pour l'exercice 2025**

Arhistel est affiliée la FNARH, ce qui permet de bénéficier de subventions compensant nos loyers et nos charges, mais nous impose quelques contraintes :

- participer à son Assemblée Générale et ses différents travaux,
- diffuser ses informations aux adhérents,
- enrichir son « musée virtuel » sur son nouveau site internet, Nous devons répondre à la demande de la FNARH d'étoffer son nouveau site des objets représentatifs d'Arhistel. Pour cela, nous devons photographier avec la meilleure définition possible les matériels proposés et les présenter à l'aide de définitions, d'anecdotes ou d'utilisations. Nous solliciterons les adhérents pour ces travaux ou pour trouver les spécialistes ayant utilisé ses matériels.
- rendre compte de façon régulière de nos actions et de nos finances,
- suivre ses préconisations comptables, juridiques et administratives. (Un audit généré par les opérateurs est toujours envisageable).

#### **Nos actions régulières ; nous souhaitons :**

- adhérer au CAC pour y conserver notre siège et bénéficier de salles de réunions,
- nous réunir en CA (en physique ou en messagerie),
- recenser notre matériel,
- effectuer les mises à jour des sites internet <https://www.arhistel.fr> et Facebook <https://www.facebook.com/arhistel/>.

#### **Nos prévisions 2025**

##### **parutions**

- une parution trimestrielle d'un bulletin interne,
- deux articles de Jean-François vont paraître (hors session) dans les actes du colloque de la FNARH d'Ardes sur Couze :
  - sur Juliette DODU, héroïne du télégraphe, légende et réalité et
  - Edouard Ernest BLAVIER Inspecteur général des télégraphes, Directeur de l'école supérieure de télégraphie.

##### **expositions**

- participation à la journée des associations de Poitiers le 7 septembre
- plusieurs projets sont en cours (fête de la science à Mignaloux-Beauvoir, exposition ou conférence à St Amant de Boixe, mise à jour de l'exposition à Touffnet...).

##### **locaux**

- Ekidom

Un local gratuit nous avait été attribué par Logiparc devenu Ekidom. La rénovation du bâtiment du 15 rue de Nimègue nous a contraints à en déménager. Nous avons demandé une compensation. Ekidom nous a juste loué, gratuitement cette année, un box à St Eloi. Nous y avons déposé les meubles de Nimègue.

- Chasseneuil

Chasseneuil est trop coûteux et pus difficile à exploiter.

Nous avons donc besoin d'un local de stockage plus ou moins important selon que l'on garde ou non le matériel « lourd », d'un lieu d'exposition, d'un atelier permettant la réparation et l'entretien des matériels, d'un bureau et d'un lieu de réunion. Cette année, nous avons prospecté sans succès.

- La piste la plus avancée reste le site de l'ancienne caserne des pompiers. Une 1<sup>ère</sup> présentation a été repoussée pour définir un montant de location au plafond augmenté. Nous avons commencé de constituer un dossier pour postuler à acquérir des surfaces sur ce lieu, l'esprit qui émane de cette structure nous convient mais il faudra que le montant et les conditions d'utilisation soient raisonnables.

- Nous sommes intervenus plusieurs fois auprès de la mairie de Poitiers et venons de transmettre un dossier complet au service des aides aux associations. Nous devons relancer.

- Les solutions plus commerciales sont plus improbables car c'est cette configuration qui prévaut à Chasseneuil et ne nous convient pas.

##### **divers**

- Jean-François participera aux 10èmes journées d'études Chappe du 24 au 27 septembre 2025 à Beaucé (Ille-et-Vilaine).
- Notre adhésion au CAC nous permet l'utilisation gratuite d'une petite salle de réunion 12 fois dans l'année et d'une grande salle pour l'Assemblée Générale.

*Le rapport d'orientation pour l'exercice 2025 est soumis au vote de l'Assemblée Générale :  
il est adopté à l'unanimité des membres présents.*

#### **Conseil d'Administration :**

Aucun nouveau membre ne s'est présenté au CA ; tous les membres ont été reconduits.

L'Assemblée Générale ordinaire est clôturée à 18h50.